COUR D'ASSISES DE LA LOIRE

Correspondance télégraphique particulière (du Journal de Roubaix.)

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER SAURET

Affaire Fournier. — Tentative d'assassina

Affaire Fournier. — Tentative d'assassinat
Longtemps avant l'ouverture des débats,
une foule compacte assiège les abords du
Palais de Justice. Parmi les curieux, l'élément ouvrier domine.

A dix heures l'audience est ouverte et
l'accusé estintroduit, Fournier est un jeune
homme de dix-neuf ans, presque un enfant.
Il porte une légère moustache blonde, les
cheveux châtains, la physionomie est intelligente et ouverte. Il est entièrement
vêtu de noir et répond avec précision aux
questions qui lui sont posées.

L'acte d'accusation

L'acte d'accusation

Le greffer donne lecture de l'acte d'ac cusation qui résume les charges qui pèsent sur l'accusé. En voici, en deux mots, la substance. Le 24 mars, la grève qui, depuis deux mois, avait arrêté. à peu près entièrement, la fabrication à Roanne, touchait à sa fin Les ouvriers avaient retrouvé le chemin de l'usine, et une reprise générale des

sa fin Les ouvriers avaient retrouvé le chemin de l'usine, et une reprise générale des affaires était signalée.

Au nombre de ceux qui persistaient dans leur mutinerie, il convient de placer l'accusé. Son exaltation contre les patrons était très grande, et au moment de son arrestation on trouva dans son portefeuille une chanson des plus violentes contre les fabricants de Roanne.

Il résolut qu'au moins un patron périrait de sa main, et il s'ouvrit de son projet à plusieurs de ses amis.

L'élu fut un des principaux fabricants de Roanne, M. Antoine Béchard. — Fournier l'attendit à l'heure où il se rendait au cercle, et se campant au milieu de la rue, tira sur lui, froldement, à quelques mètres de distance.

La halle siffe aux orailles de M. Réchard.

sur lui, froldement, à quelques mêtres de distance.

La balle siffla aux oreilles de M. Béchard qui ne fut pas atteint. L'accuse visait de nouveau, forsque M. Béchard, fit tomber d'un violent coup de canne, le revolver qu'il tenait dans la main.

Fournier fut arrêté et livré à la police.

L'interrogatoire

M. le Président.—Les renseignements fournis sur votre compte vous représentent comme un ouvrier laborieux, intelligent, protégeant chaque jour votre mère contre les mauvais traitements de son mari; mais ces excellents renseignements sont corrigés par d'autres fort mauvais. Malgré votre jeune âge vous avez été l'un des ri, mais cesactements tensequenters sont corrigés par d'autres fort mauvais. Malgrévotre jeune age vous avez été l'un des agents les plus actifs de la grève, le commissaire de police vous signale comme un des plus exaltés contre les patrons, on dit même que dans une réunion tenue le 23 mars, le sort vous a désigné pour frapper M. Béchard, qu'y a-til de vrai?

L'accusé.— Cela est entièrement faux. J'ai agi sous l'empire du découragement. Je n' stais présenté chez divers patrons pour demander du travail, et ils m'avaient tous répondu : «Il n'y enja pas pour vous!». C'est le 24, à neuf heures du matin que j'ai conçu la pensée du crime.

M. le Président.— Pour vous donner du cœur vous avez pris deux verres d'eau-devie : vous avez tiré deux coups sur M. Béchard?

L'accusé avec énergie. — Non, un seul L'accuse utec cerrife. — Non, un seu pie n'ai pas tenté de tirer un second coup.

M. le Président. — Quand on vous a rrèté vous avez pris une attitude arrogante; vous avez crié que vous aviez vengé vos frères, que vous regrettiez d'avoir manqué le coup. manqué le coup.

L'accusé (pleurant). -- Je ne m'en sou-

Viacusé (pleurant). — Je ne men sou viens pas.

M. le Président. — Vous avez dit à un de vos camarades que vous aviez chois M. Béchard, parce que vous le considériez comme l'instigateur de la grève.

L'accusé. — J'éprouve un très grand regret de ce que j'ai fait ; si j'avais refléchi je ne l'aurais pas fait.

Pendant tout cet interrogatoire, Fournier a une attitude humble et sincèrement repentante. Ilne parait aucunement meriter le révolver d'honneur que lui destinent les comités socialistes, et il ne se pose nullement en héros.

L'interrogatoire des témoins

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 20 juin 1882

Présidence de M. LE ROYER, Président VIANDES ÉTRANGÈRES

L'orateur déclare qu'il veut désendre l'intérêt

L'orateur declare qu'il veut défendre l'intérèt public des classes pauvres contre le commerce qui ne pense qu'a gagner de l'argent. Il veut que la balance soit juste entre l'agriculture, les consommateurs et le commerce.

M.Wurtz, rapporteur, répond en affirmant l'existence de la trichine, et dit qu'elle est bien plus dangereuse que la fièrre typhoïde.

Une roix à droite. Mais on meurt aussi de celle-ci.

M. Wurtz, oul, mais pas aussi souvent. (Rires.)

celle-ci.

M. Wurtz, oul, mais pas aussi souvent. (Rires.)

L'orateur soutient avec M. le baron de Lareinty que la trichine meurt dans les salaisons meurt de viande bien faites.

M. Testelin dit qu'il accepte les conclusions du projet ainsi que le rapport de M. Wurtz qu'il trouve trop bien fait, car il rassure trop le public sur les dangers de la trichine.

L'orateur constate que des réclamations, sur l'introduction en France des viandes de porc américaines ont été produites par les commercants, les consommateurs et les américains enx-mêmes. Les commercants et les américains en sont pas fondés dans leurs demandes.

Les réclamations des consommateurs sons pas sondés dans leurs demandes.

Les réclamations des consommateurs sons etules justiliées. Examinant ensuite la question au point de vue de la santé publique, l'orateur cité de nombreuses experiences établissant que la salure et la cuisson sont presque toujours sans efficacité et ne détruisent pas la trichine.

Il a constaté 85 épidémies de trichine.

Il invite le ministre, avant d'autoriser l'introduction de ces viandes, d'étudier l'élevage des cochons en Amérique.

L'orateur croit que les Américains ne font rien pour empêcher la maladie de s'étendre chez eux.

Le danger que présentent ces viandes atteintes est grave.

On a constaté dans 4 grammes de viande, la

Le danger que présentent ces viandes atteintes est grave.

On a constaté dans 4 grammes de viande, la présence de 40 trichines dont un dixième maile, le reste femelle. (Mouvements.)

Enfin M. Testelin combat le système de sur reillance propose par le rapporteur. L'odorat, dit-il, ne suffit pas, Si M. le ministre supprimait l'inspection nicrographique, il encourrait une grave responsabilité.

En descendant de la tribune, l'orateur reçoit les félicitation de ceux qui l'entourent.

M. Tirard répond à M. Testelin en expliquant les intentions du gouvernement qui desire l'adoption du projet qu'il a presenté.

Le Sénat déclare close la discussion générale, et décide de passer a celle des articles dans la prochaine séance qui aura lieu jeudi.

La séance est levée à 5 h. 30

CHAMBRE DES DÉPUTÉS Service télégraphique particulier)

Séance du 20 juin 1882

Présidence de M. BRISSON, Président

LA SÉANCE La séance est ouverte à 2 heures. QUESTION

M. Clovis Hugues adresse une question à M. Goblet sur le refus de ce ministre d'autoriser la loterie en faveur des femmes des grévistes, alors que plusieurs autres loteries ont été auto-riséer

risées.
L'orateur s'étonue de cette opposition d'un gouvernement républicain à une œuvre de bienfaisance et de charité.
M. Goblet répond que la loi de 1896 contient une exception en faveur des œuvres d'art et philanthropiques.
Dans les autorisations qu'il a données, le minisbre, s'est inspiré du respect de cette loi, après

tre mes si inspiré du respect de cette loi. après avoir sis inspiré du respect de cette loi. après avoir sis inspiré du conse'il des ministres. Le dit M. Goblet, il ne s'agissait pas de philanthrople, mais d'une œuvre politique, Conséquemment, cette loterie ne rentrait pas dans l'exception de la loi. (Applaudissements). L'incident est clos.

LES POURSUITES CONTRE M. CHAVANNE

La Chambre rejette les conclusion de la com-mission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre le député Cha-

LES JOYAUX DE LA COURONNE

AFFAIRES D'EGYPTE

La conférence
Paris, 20 juin, 5 h. 20, soir.
Il se pourrait en raison des formalités de la
réunion, que la conférence fût retardée jusqu'au
14 ou 26 juin. Les puissances enverront un commissair adjoint aux ambassadeurs.

Répondant à une question de sir Worms relative a la baie d'Assab, sir Ch. Dilke déclare qu'il est favorable a un arrangement qui serait avantageux a tous les intéresses, mais que cet arrangement n'a pas encore été accepté par le gouvernement égyptien.

Le sous-secretaire d'État aux affaires étrangeres, répondant ensuite à M. Bariett dit que la question de la neutralisation du canal de Suez sera en dehors du programme de la conférence.

Suez sera en dehors du programme de la conference.

Le Caire, 13 juin.

Arabi, assistant à la distribution des prix de l'école italienne, a prononce un discours dans lequel il a fait un chaleureux appel à toutes les nationaities. les invitant à la concorde et à la fraternité, et les engageant à combattre les craintes de la population. Il a rétier la déclaration qu'il répondait de l'ordre.

Le consuigénéral d'Autriche a invité ses compatriotes à partir sans retard. Cette communication à augmenté encore la panique.

Le ministère l'agheb est accueilli avec froideur et avec métance. Trente-deux mille Européens sont partis d'Égypte; les banques et les administrations ont quitte le Caire depuis queiques jours.

Chambre des Comminnes. — Sir Charles Dilke, répondant à M. Macoau, dit : « Le gouvernement s'abstient actuellement de rien exiger de l'Egypte, mais il se reserve d'obtenir ulterieurement une pleine satisfaction pour les outrages commis envers ses nationaux.»

Parlant de la fibre circulation dans le canal de Suez, il ajoute que le gouvernement attache la plus haute importance à la sauvegarde des interêts immenses de l'Angleterre dans ce canal.

Sir Charles Dilke poursuit en disant-que M.

et egyptien. M. Ballour soutient toujours qu'il n'y a pas e solution satisfaisante, si Arabi n'est pas ex-

le solution satisfaisante, si Alaca.

pulsé du pouvoir.

M. Gladstone répond que le gouver, ement ne retire rien de ses actes ou de ses paroles, nais que la question dominante est la sécurité des per onnes et des propriétes curopéennes.

Alexandrie, 20 juin.

Voici la liste officielle du nouveau cabinet:
Raglieb pacha, président du Conseil, affaires dirangères.

Ragheb pacha, president du Conseil, adlaires étrangères.
Ahmed-Réchid, intérieur.
Abdul-Raman, finances.
Arabl, guerre.
Aly Ibrahim, justice.
Suleyman-Abbaza, instruction publique.
Mahemed Telaiare, travaux publics.
Haman Cherei, Wakoufs.
Alexandrie, 20 juin.
M. Malet va beaucoup mieux aujourd'hui. Sa maladie n'a pas été causce par l'excès du travail, comme on l'avait dit, le mélicein a reconnu qu'elle présentait tous les symptòmes d'une lièvre tres commune dans le pays; grace à sa bonne constitution, M. Malet sera bientôt parfaitement rétabli.

Le revenu des domaines et les recettes des chemins de fer et télégraphes ont subi une di minution considérable. A la suite de la suspen-sion des recettes de l'impôt foncier et de l'aug-mentation des dépenses militaires la condition du budget des recettes appliquées au service de la dette et du budget des recettes genérales, cause une vive inquietude au contrôle euro-péen.

péen. La frégate autrichienne « Landon » est arrivé sur rade d'Alexandrie.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

L'Union républicaine au Sénat et l'interpellation sur les affaires d'Egypte

Paris, 20 juin, 2 heures 35.

Les bureaux des trois groupes de la majorité
e sont réunis. La réunion était presque au
omplet.

Le bureau de l'Union républicaine a rendu
omnte de la discussion qui s'était élevée au

compte de la discussion qui s'était élevée au sein de ce groupe, au sujet des affaires d'Egypte. Une discussion s'est engagée. Elle a été très courte.
Unanimement, les membres de la réunion ont décidé qu'il y avait lleu d'attendre, pour engager un débat sur les affaires égyptiennes, la rollication annonce du Livre Jaune, d'une art, et, d'autre part, la réunion de la conféence.

ence. Si, par hasard, la droite, qui paraît égale-ment avoir abandonne tout projet de question ou d'interpeliation pour le moment, se ravisait, les bureaux des groupes se réuniraient d'ur-

au banquet du 13 juillet

On sait que les radicaux du conseil municipal
ont songé à inviter les représentants des puissances à Paris au banquet pour l'inauguration
de l'Hôtel-de-Ville.
On dit que plusieurs membres du corps diplomatique accrédités à Paris, officieusement consuites, se sont montrés disposés à assister au
banquet soiennei d'inauguration du nouvel
fotel-de-Ville, qui doit avoir lieu le 13 juillet
Les invitations, faites au nom du préfet de la
seine et du conseil municipal de Paris, ne tarleront point à leur être adressées.

Les nominations militaires

Les nominations militaires
On annonce que huit géneraux de brigade
ont être promus généraux de division, à savoir,
se généraux Davenet, d'Ornant, Lamy, Gresset,
fontlusant, Thomassin, Vincendon et Guyonternier.

ernier.
Trois appartiennent à l'état-major, deux à artillerie, deux à l'infanterie et un à la cavaritle.
Les colonels suivants seraient nommés géné-

Les councis du génie, actuellement sous-chef M. Ferron, du génie, actuellement sous-chef l'état-major général du ministre ; M. Pesme, de l'état-major, sous-chef du cabinet

du ministre; MM. de Noue et de Bastard, de l'artillerie; Pereira et Behugue, de l'infanterie. Les décorations dans l'armée

Paris, 20 juin, 11 h. 5 m., s. Paris, 20 juin, 11 h. 5 m., s.

Des décorations seront accordées dans l'armée à l'occasion du 14 juillet. Une circulaire minisférielle invite les commandants de corps d'armée à fournir l'état des officiers et soldats periès pour la médaille militaire et la Légion d'honneur.

M. Léon Say à Bordeaux Le discours de M. Léon Say à l'Inauguration de l'Exposition fait ressortir l'utilité de ces sor-tes d'exhibition. Le ministre termine en criant: « Vive la Gironde! Vive Bordeaux! Vive la Ré-

Mouvement sous-préfectoral M. Naua, nommé sous-préfet à Annecy et non encore installé, est maintenu à Vouziers sur sa demande.

Les élections d'Alsace Lorraine

Les elections of Alsace Lorraine
Des élections pour le conseil général ont eu
lieu dimenche en Alsace-Lorraine.
A Strasbourg, M. Pick a été élu dans le canton
ouest. Dans le canton nord, M. North n'ayant
pas réunt le quart des électeurs inscrits, il y
aura un scrutin de ballottage.
A Ermstein, M. de Bulach tils a été élu, ainsi
que M. de Peyerimholf à Colmar.
A Mulhouse, il y a ballottage entre MM. Rust
et Roch.

La fête du 14 Juillet.
Le président de la République a fait savo
cle président de la République a fait savo
cle la république a fait savo
clait de dincr, le 13 juillet, a 1116tel de Ville.
La notification officielle de cette acceptati
sera adressée par M. de Freycinet, au préside
du Conseil municipal.

La remise du chapeau
à Son Eminence le cardinal de Lavigerie
Le cardinal Lavigerie est arrivé à Rome
pour recevoir le chapeau; mais nous croyons
savoir que le Consistoire a été renvoyé au 3;
juillet, L'archevêque de Séville, assez souffrant
en ce moment, ne pourra se rendre à Rome pour
recevoir le chapeau.

L'anniversaire.

L'anniversaire
de la mort de l'empereur Maximilien
A l'occasion du 15 anniversaire de la mort de mpereur Maximilien, un service funchre a dicher de la mort l'empereur Maximilien, un service fundre a célébré aujourd'hui à midi, en l'église Saini Augustin, par les soins de M. Mora, ancien mi nistre plenipotentiaire et grand-maître des ciémonies. La messe a été dite par M. l'abbiliboullet. Une cinquantaine de personnes on assisté à cette cérémonie.

La statue de Louis-Philippe Le sculpteur Mercié est en train d'exécuter l statue de grandeur naturelle du roi Louis-Phi lippe pour le cimetière de la ville d'Eu.

La santé de Mgr Czacki

On lit dans l'Evénement : Nous sommes allé prendre hier des nouvelles u nonce aposlolique, avenue Bosquet. Le valet de Mgr Czacki, un vieil italien, nous a Bi que son maître ra paggia. La nouvelle n'est pas rassurante. Les méde-ins ont décidé, dans leur dernière consultation (envoyer Mgr Czacki à Cauterets, des que sor (at le mettrait en mesure de quitter l'aris-

Une nouvelle distinction à M. Pasteur

Notre savant compatriote, M. Pasteur. est un homme heureux. Les honneurs pieuvent sur lui de tous côtés.

La Society of Arts vient de lui décerner l'Albert Middel, Cette distinction, instituée en 1881, est accordée, chaque année, a un hommé eminent, quelle que soit sa nationalité, pour les services exceptionnels qu'il a pu rendre, soit aux sciences naturelles, soit aux sciences econo-

Décret portant élévation de classe d'un profes-pur à l'école navale (page 3250). Décret autonsant la chambre de commerce Marseille à contracter un emprunt (page 500).

50). Décret fixant les bureaux de douanes et le orts d'entrepôt par lesquels les plants et ar Décret fixant les bureaux ue de la plants et arports d'entrepôt par lesquels les plants et arports d'entrepôt par lesquels les plants et arports d'entrepôt par lesquels les plants et et
la dmettant pas a l'importation les plants de
rigne et sarments (page 3250).
Décret fixant les conditions dans lesquelles les
élèves de l'institut agronomique peuvent entrer
a l'école forestière (page 3251).
Arrèté ouvrant un concours pour un emploi de
chef des travaux anatomiques à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de l'oftiers
(page 3251).

pire de medecine et de puatament page 28251.

Arrêté ouvrant un concours pour un emploi e suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à la mê ne école (page 3251).

Décision autorisant la création d'un bureau elégraphique municipal (page 2251).

Exequatur accordé à des consuls (page 251).

PARTIE NON OFFICIELLE Nouvelles et correspondances étrangères (pag

DERNIÈRE HEURE

(Service télégraphique particulier.)

LA CONFÉRENCE

Londres, 21 juin, 2 h. soir. Toutes les puissances ont adhéré à la onférence qui se réunira demain à Cons-

des malades d'un asile dans un autre. L'administration pourrait soit avertir, soit sus-pendre pendant un délai maximum de trois mois, tout directeur qui ne se conformerait pas aux prescriptions de la loi. El le pourrait enfin leur retirer l'autorisation concédée.

BULLETIN DU COMMERCE

VENTES DE LONDRES

Londres, 20 juin, 5 h. 56 soir. 41.839 balles ont eté vendues. Les prix se maintiennent fermes.

Telegrammes de MM. Reinemund et Vander-velde communiques par Jules Cauët : Cotons Hâvre, 21 juin

Havre, 21 juin

Cours de cliture de New-York du 20 Juin

juin juill. août. sept. oct. nov. Dec. janv.

12.18 12.23 12.33 12.01 11.57 11.12 11.43 11.54

Ventes du jour : 70,900 balles. — Marché
faeile.

Heyettes du jour : 4000

ttes du jour : 4,000 balles contre 4.000 n. en 1881. Total de la semaine: 8,000 balles contre 13,000 en 1881.

5. eu 1851.
Total de la semana.
Total de la semana.
Total de la semana.
Total de la semana.

Saindoux
mai juin juill. août sept, oet. nov. déc.
11.825 11.825 11.825 11.95 11.95 11.95 11.80

Mays

Mays

Saindoux

Mays

Mays

Mays

Saindoux

Mays

Mays

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Mays

Saindoux

Saindoux

Mays

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Mays

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Saindoux

Mays

Saindoux

Marché aux Huiles de Lille Huiles Grains Tourteaux

SOCIÉTE GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée par décret en 1864 CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS Siege social, 5-1 et 56, rue de Provence, Paris

Londres, 21 juin, 2 h. soir.

Toutes les puissances ont adhéré à la conférence qui se réunira demain à Constantinople.

Les ambassadeurs chargés de représenter leurs puissances respectives, échangeront, dès demain, leurs pleins pouvoirs.

La réforme judiciaire

Paris, 2 h. 25 m. soir, 22 juin.

La commission de réforme judiciaire a vaine ment attendu aujourd'hui M. Humbert qui ne s'est pas présenté.

Elle a rejeté la proposition Girard et Corentin. Guyho tendant à suspendre l'inamovibilité jusqu'au vote de la loi définitive.

M. Plerre Legrand (de Lille) a été chargé de rédiger un rapport sommaire concluant au rejet.

Le régime des aliénés

Paris, 22 juin, 3 h. 40 m. soir.

La sous-commission extra-parlementaire, chargée d'étudier les modifications à introduire dans le régime des aliénés dans les établissements et capres que les médecins doivent être agréés par le ministre de l'intérieur après avis d'une commission spéciale.

Les directeurs ne pourraient recevoir dans un même établissement de aliénés et d'autres malades. Les héritiers, en cas de décès du directeur, auraient un délai de six mois au lieu d'un délai d'un mois pour décider le transfert des malades d'un asile dans un autre.

L'administration pourraitsoit avertir, soit sus-AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS:

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. G.

AGENCES DE LA OCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Colmar, Guebwiller, Metz, Mulhouse, Strasbourg Comptes de Chèques. --- Bons à échéance ixe avec Coupons semestriels. — Ordres le Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des coupons le la Cie de l'Ouest et de la Cie Paris-Lyon-Millione de l'Ouest et de la Cie Paris-Lyon-Boupons transecture de la Cie Paris-Lyon-de la Cie de l'Ouest et de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée. — Opérations sur Titres. — Envois de Fonds (Départements, Algè-rie et Etranger). — Billets de Credit circu-laires. — Encaissement et Escomptes des Elfets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escomple sur garantie de Titres. — As-surances (Vie. Incendie. Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Rensei-gnements sur les Valeurs de Bourse, etc.

GRAND-HOTEL (Paris)

A l'occasion de la Fête Nationale et de la A l'occasion de la l'éce Nationale et de la saison des vacances, la Société Fermière du Grand-Hôtel recevra, du 1er juillet au 31 août. Les voyageurs à un prix à forfait comprenant le logement, le service, l'éclai-rage, les déjeuners et diners aux tables d'hôte, vin compris, à raison de :